

Giratoire des Entilles

Concours pour l'aménagement d'un giratoire de La Chaux-de-Fonds

La Ville de la Chaux-de-Fonds et la Société COOP organisaient au printemps 2005 un concours international ouvert aux concepteurs, plasticiens, artistes, photographes, architectes, paysagistes, etc. pour l'aménagement du rond-point «Des Entilles». Le délai du rendu était fixé en mai et le résultat final tombait en septembre alors que le projet primé était réalisé en novembre.

Comme expliqué par l'architecte Eric Alonzo dans son ouvrage «Du rond-point au giratoire», l'histoire du rond-point débute au 17^e siècle au cœur des forêts de chasse près des relais du même nom, ainsi que dans les jardins classiques. «Ils marquaient des lieux de rencontre et de spectacularisation». L'idée fut reprise à la fin du 19^e siècle par Louis Lépine, inventeur du rond-point giratoire. Mais c'est l'architecte et ingénieur Eugène Hénard, qui en 1906, en pleins bouleversements parisiens, réalisa le «Carrefour à giration». Il s'agissait de rendre la circulation des véhicules à moteur plus sûre et plus fluide. Subissant ensuite un fléchissement, sauf en Angleterre, à cause d'une ancienne réglementation française donnant la priorité de droite, le giratoire a refait surface depuis quelques décennies, notamment en France, en Allemagne et en Suisse. Aujourd'hui, cet élément de ponctuation autant qu'un «no man's land» est devenu un enjeu urbain: il remplace de plus en plus et avec bonheur le carrefour traditionnel.

Principes d'un giratoire

Les carrefours giratoires se composent d'îlots guides, d'une chaussée annulaire et d'un rond-point central. Ils sont isolés ou s'enchaînent. Censés fluidifier le trafic et réduire sa vitesse, la priorité est toujours de gauche et le passage est cédé aux usagers engagés quel que soit le classement de la route que les autres s'apprentent à quitter. Un certain nombre de recommandations et normes sont nées en conséquence. Les giratoires sont classés en deux types, selon leur diamètre extérieur:

- les giratoires compacts et infranchissables, d'un diamètre extérieur de 26 à 40 m et situés sur des routes principales, et
- les mini-giratoires, d'un diamètre variant de

14 à 26 m, situés sur des routes secondaires. Un diamètre excessif présente le risque pour le conducteur d'un balayage trop grand de son champ visuel, comme c'est le cas à la Maladière à Lausanne. Le giratoire doit être à la fois visible à distance et lisible pour un conducteur qui l'approche et l'aborde. La perception visuelle doit dominer depuis la gauche, pour éviter toute confusion. Point capital: l'îlot central doit être perceptible, attirer le regard et contraster avec son environnement. Il devrait en même temps masquer la vue au-delà par des plantations ou éléments construits, garder une certaine transparence et rester neutre pour ne pas déconcentrer le conducteur. Le projet «Le cadran», lauréat du premier prix du concours du «giratoire des Entilles» à la Chaux-de-fonds intègre tous ces éléments.

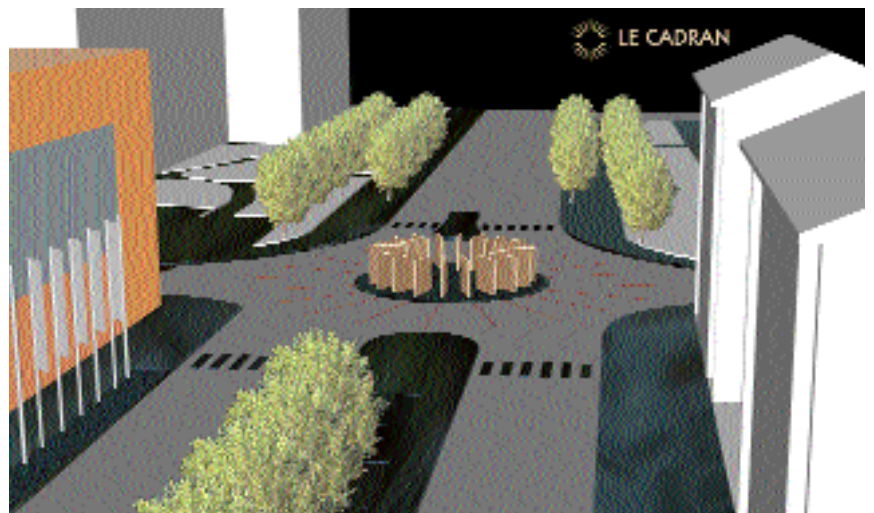
Bien des giratoires sont banals, faiblement identifiables et ne correspondent pas toujours aux normes: plantations sans intérêt, vides désolants ou au contraire, aménagements ostentatoires. Une minorité présente des concepts novateurs, par rapport à l'aménagement spatial et au temps. Ils scandent les saisons afin de donner une image changeante. Le grand «giratoire de Létroz», situé avant Thonon en direction de Genève est protéiforme, offrant des scènes éphémères: plantes en bac changeantes, décorations de Noël. A Sierre, l'accès à l'ouest est marqué par un giratoire garni de mâts métalliques et de jets puissants qui cèdent la place durant Noël à un jeu de câbles suspendus soutenant des petites ampoules de lumière

Bibliographie

- «Du rond-point au giratoire», Eric Alonzo, Ed. Parenthèses
- Carrefours giratoires, Norme Suisse SN 640 263
- «La voirie urbaine: élément le plus structurant de l'organisation urbaine», Prof. Ph.H. Bovy, Département d'architecture UE 4B/janvier 1991
- «Transport 1: Introduction», Prof. Ph.H. Bovy, EPFL, ITEP, octobre 1989
- Documents fournis par le Service d'urbanisme, La Chaux-de-Fonds.
- Casette gracieusement offerte par l'architecte Tony Mangone sur son projet «Le Cadran»

Représentation en 3D du rond-point des Entilles de La Chaux-de-Fonds tel que conçu par l'architecte Tony Mangone.

Représentation en 3D du rond-point des Entilles de La Chaux-de-Fonds tel que conçu par l'architecte Tony Mangone.





Le giratoire dans son environnement urbain. Photo: G. Biaggi

Le giratoire dans son environnement urbain.

Zum Ihnalt

La Ville de la Chaux-de-Fonds et la Société COOP organisaient au printemps 2005 un concours international pour l'aménagement du rond-point «Des Entilles». Le résultat final du concours était proclamé en septembre alors que le projet primé était réalisé en novembre.

bleue. Il se voit de loin. En ville, plusieurs giratoires issus de concours d'architecture vont ponctuer la ville: Le «giratoire des Pins» comprend des rangées de bambous sur du gravier. A Martigny, des giratoires coiffés de sculptures de renom s'enchaînent.

Concours d'idées: programme et contraintes et résultats

Situé à l'ouest de la Chaux-de-Fonds, entre l'avenue Léopold Robert et la route cantonale menant au Locle, jalon stratégique, c'est une étape sur la «route de l'horlogerie» reliant Bâle et Genève. Le trafic y est dense (15'000 véhicules par jour).

Le carrefour giratoire, classé infranchissable, comprend une pastille centrale de 14 m de diamètre. A proximité se situe le nouvel immeuble COOP (180x60x15m), centre parmi les plus importants de Suisse Romande. Ceci occasionne une forte animation, doublée de

contraintes techniques dues aux réseaux souterrains. Bien que le règlement du programme laissait aux concurrents une liberté d'expression graphique totale, il leur édictait cinq critères de jugement:

- Adéquation du projet au site;
- Qualité innovatrice paysagère et artistique;
- Faisabilité économique et constructive;
- Durabilité de l'exécution;
- Entretien minimum nécessaire.

Ce dernier point impliquait l'usage limité de végétaux. Le jury disposait de 10000 francs pour attribuer un prix aux trois premiers lauréats, ainsi que des mentions. Le projet gagnant serait réalisé.

Le rapport du jury est tombé en juin 2005, après trois tours d'examen des 52 projets rendus. Trois prix furent attribués ainsi que trois mentions.

La plupart des projets présentaient des idées grandioses, recherchées, parfois ingénieuses, mécanismes horlogers, palmier ou libellule géants pour susciter le dépaysement mais aucun ne proposait de fontaine.

Seuls les trois premiers prix ont renforcé l'idée de giratoire. Le troisième prix, «Kare Sensui» créa avec un jeu de mâts un volume aéré, rythmique et dynamique. Le deuxième prix, «Concours d'idées pour l'aménagement du Giratoire des Entilles à la Chaux-de-Fonds 1» accentuait le mouvement rotatif du giratoire par trois anneaux superposés éclairés de bleu. Mais «Le Cadran», premier prix, distançait nettement les autres.

«Le Cadran», de l'architecte Tony Mangone

En collaboration avec Hubert Lafore, plasticien et scénographe français, Tony Mangone conçut un objet typé inspiré de la notion d'engrenage. A distance il est vu comme écran léger; en approchant, il s'ouvre progressivement. Il est constitué de 20

plaques en béton carrées (2,40x2,40x0,15 m), sépia et disposées radialement. Elles sont prolongées au sol par des bandes de quartz thermocollées qui ralentissent les automobilistes et marquent pour chacun le passage du temps, tant au point de vue physique qu'auditif. Chaque plaque reçoit une pastille lumineuse de 10 cm de diamètre fixée à 2 cm du bord et à hauteur variable. Réglées de nuit, elles composent ensemble une sinusoïde montante et descendante. L'animation nocturne est tout aussi importante que la diurne. Les plaques sont talochées sur une face, lisses sur l'autre, les tranches verticales sont plus claires que les faces et le profil concave des tranches supérieures permet l'écoulement des eaux. Les plaques, de deux tonnes préfabriquées en usine, sont fixées sur une fondation coulée sur place et sont amovibles. Le sol de l'îlot est un gravillon gras posé sur de la terre végétale et un géotextile. Le profil général est plat, délimité par un léger talus annulaire conférant l'idée de socle. La voirie a réalisé «Le cadran» en deux mois et demi pour un coût total de CHF 60000.-. L'absence de végétaux et d'eau, rend l'entretien minime.

Coup d'oeil sur la réalisation

«Le Cadran» dégage une impression d'unité en se distanciant de l'aspect un peu hétéroclite des maisons et de leurs couleurs qui l'entourent, hormis l'immeuble majestueux de COOP avec lequel il établit une complicité plastique. Il est surprenant. A la fois corps compact et ouvert, sa présence immédiate se dissout en le contournant en une dynamique visuelle qui provoque une accélération de la perception de ses éléments par le balayage perspectif, comme un effet de moiré ou l'effet des pages d'un livre défessant à toute vitesse.

Mais cette image qui émerge par temps de grisaille reçoit un plus par temps ensoleillé, que l'architecte n'avait pas prévu! Le soleil se levant derrière la COOP projette des ombres sur la chaussée et des ombres variées sur chaque lame. Une sculpture-cadran solaire naît. Une réflexion s'impose: un objet à la fois simple, sobre et fort ne nécessite guère d'additifs artificiels, complexes et décoratifs, mais se laisse plutôt imprégner par les ambiances naturelles, ombres et lumières, changements temporels... Je laisse parler son architecte: «*Le Cadran*», dont le logo de couleur jaune et bleue (couleurs de la ville) a été réalisé vers l'entrée de la COOP, est une architecture intégrée; par la simplicité des formes et des proportions, par le jeu ludique des couleurs, par sa dynamique, il est emblématique». J'ajoute, «Le cadran» est un giratoire exemplaire. ■

Gianni Biaggi